

F.P.JOURNE

Invenit et Fecit



Grand Prix d'Horlogerie
de Genève

2002

FRANCOIS-PAUL JOURNE RECOIT LE PRIX SPECIAL DU JURY POUR L'OCTA CALENDRIER

Ce premier Prix attribué au célèbre horloger créateur prédit déjà de nombreuses récompenses pour honorer le travail de François-Paul Journe.

Une consécration confirmant que l'authenticité et l'innovation dans les sciences horlogères, ne laisse pas insensible un jury composé des plus brillantes personnalités du monde horloger, même lorsqu'il s'agit d'une production de moins de mille montres par année!

Octa Calendrier

Exclusivité mondiale : la première montre bracelet intégrant un calendrier annuel et une grande date, possédant une réserve de marche de plus de 120 heures.

Le calendrier est la troisième complication à être intégrée dans le calibre Octa automatique. Il est considéré comme le premier mouvement automatique à assurer une réserve de marche de minimum cinq jours, pour une mesure du temps de grande précision, même lorsque la montre n'est pas portée ! L'originalité de chacune des complications Octa est l'imposition d'une platine identique pour tous les modèles pour tous les modèles de la collection.

François-Paul Journe réussit l'exploit d'y intégrer une complication de taille - un calendrier annuel rétrograde-tout en maintenant les dimensions du mécanisme de 30,80 mm de diamètre et 5,7 mm d'épaisseur.

Le calendrier qui indique le jour et le mois à travers deux guichets, avance instantanément et se règle automatiquement pour les mois de 29, 30 et 31 jours. Le quantième annuel de l'Octa passe automatiquement de mois en mois. L'unique correction manuelle se fait à la fin du mois de février, trois ans sur quatre. Dans les années non bissextiles, le calendrier doit être avancé du 28 au 29 février par un simple tour de couronne. Le calendrier passe alors automatiquement du 29 février au 1er mars.